RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Inserm
La science pour la santé
From science to health

Département des Affaires Juridiques
Décision : DAJ2025-145

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

Vu le code de la recherche ;

Vu le code général de la fonction publique
et ses textes d'application ;

Vu le décret du 1er février 2023
portant nomination du président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2014-066
relative à la création de l'unité mixte de recherche U1127 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2019-8
renouvelant l'unité mixte de recherche U1127 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2024-114
renouvelant l'unité mixte de recherche U1127 ;

Vu la décision Inserm n° DAJ2025-18
renouvelant l'unité mixte de recherche U1127 et nommant Madame Stéphanie DEBETTE directrice de l'unité ;

DECIDE :

Article 1 : Monsieur Bassem HASSAN est nommé directeur adjoint de l'unité mixte de recherche U1127, intitulée « Institut du Cerveau », jusqu'au 31 décembre 2029.

Article 2 : La présente décision prend effet à compter du 1er janvier 2025.

Didier SAMUEL